



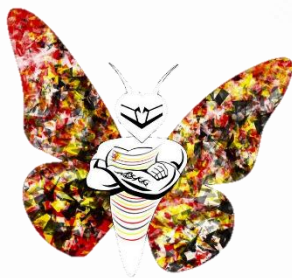
LA CHARTE DU JOUEUR



En m'inscrivant à l'école de rugby de l'Union, je m'engage à respecter les règles de vie communes ci-dessous :
Ensemble formons le citoyen de demain

A LE DROIT

- au plaisir de jouer
- à la santé à la sécurité et à l'intégrité du joueur
- au respect
- de ne pas être un champion
- d'être entraîné et entouré par des personnes compétentes
- à la différence et à l'écoute
- à la responsabilité et aux obligations vis-à-vis de mes camarades



A LE DEVOIR

- de respecter les horaires d'entraînement et de déplacement
- de respecter son environnement : partenaires, adversaires et matériel
- de respecter l'encadrement : éducateurs, arbitres et dirigeants
- de prévenir l'éducateur ou le dirigeant en cas d'absence
- de respecter les règles et la culture du club
- d'humilité envers ses coéquipiers et son adversaire
- De partager la vie du groupe (goûters, douches, déplacements en bus...)
 - De se changer aux vestiaires
 - D'avoir sa gourde individuel



LA CHARTE DES PARENTS



En inscrivant mon enfant à l'école de rugby de l'Union, je m'engage à respecter les règles de vie communes ci-dessous :

A LE DROIT

De s'impliquer dans la vie du club (transport/ préparation du gouter ...)	De venir voir son enfant jouer	D'encourager l'équipe en respectant les valeurs du rugby (les arbitres et les adversaires) car vous représentez l'image du club
à la qualité et au suivi de la formation	à la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants	



A LE DEVOIR



D'aider et de soutenir l'éducateur et les dirigeants dans leurs tâches	De veiller à l' assiduité et à la ponctualité , et accompagner le plus souvent possible tout en restant en retrait pendant l'activité	Participer aux réunions d'information	De savoir que l'école de rugby est un lieu * de formation * d'éducation * de vie social
De prévenir en cas d'absence et de se mettre en relation avec les éducateurs ou les dirigeants en cas de problèmes	De soutenir l'enfant et ses partenaires, être bon spectateur et supporter exemplaire	De respecter absolument l'arbitre, l'environnement et l'entourage	
D'assurer un maximum la présence de son enfant aux matchs et tournois pour lesquels il se prépare toute la saison		De s'assurer que son enfant est accueilli par le(s) éducateur(s) sur le terrain et en fin de session de le récupérer auprès de ce(s) dernier(s)	



LA CHARTE DE L'EDUCATEUR



En éduquant à l'école de rugby de l'Union, je m'engage à respecter les règles de vie communes ci-dessous :

A LE DROIT

- D'Être respecté par les enfants, les parents et le club.
- D'Être respecté dans ses qualifications et dans sa responsabilité éducative
- D'Être soutenu par le club les dirigeants et les parents
- à la formation continue
- à la reconnaissance de son travail de bénévole, et de son investissement
- De pouvoir de décision au sein du groupe



A LE DEVOIR

- De veiller à la sécurité des enfants
- D'amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif
- D'être irréprochable dans son assiduité, sa moralité et sa ponctualité
- D'humilité et de participer activement au travail collectif du club
- De préparer des séances en relation avec le responsable de l'école de rugby
 - De faire un suivi de chaque joueur

